

DIRECTION DE LA CITOYENNETE

TEL. 05.53.64.81.01

MAIL : froussille@mairie-marmande.fr

Marmande, le 18 Mars 2024

QUARTIER COUSSAN

COMPTE-RENDU DE RENCONTRE DE QUARTIER

VENREDI 15 MARS 2024

Lieu : Maison de quartier de Coussan

Début de la rencontre : 18h30

Fin de la rencontre : 20h15

En présence de :

7 habitants

Mesdames Anne-Laure Gasser et Loréline Roques, conseillères municipales référentes du quartier Coussan,

Fabienne Roussille Guimberteau, Service Citoyenneté

Etaients excusés : Ms Campan, Dalla Santa, Dubourg, Prévot J.

Ordre du jour :

1. Informations municipales et culturelles
2. Travaux en cours
3. Vie du quartier
4. Questions diverses

Les informations culturelles :

- Festival Au fil des Arts : du 5 au 13 avril, les associations culturelles et les services culturels partagent leur art à travers une multitude d'actions ouvertes à tous dans différents lieux : programme complet à venir.
- Festival TEK A(rt)2024 du 12 au 16/03; pour en savoir +: www.tekart.fr



La maison des Marmandais : ce centre social situé, av Christain Baylac , propose des animations pour tous autour de 4 axes :

- Le vivre ensemble et la solidarité, lien social
- L'accès aux droits
- La parentalité
- Faire réseau

MARS *Maison des Marmandais*

ANIMATIONS GRATUITES POUR LES ADHÉRENTS - SAUF *
INSCRIPTIONS CONSEILLÉES
05 53 64 04 26

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
4 Cuisine et repas partagé 9h - 13h30 Cours de Français 9h - 11h50 Jeux de société départ 14h	5 Café habitants 9h30 - 11h30 T Connect Thé 14h30 - 16h Couture 10h et 16h Jardin 14h30	6 Atelier Ombre et papier autour de la Marionnette avec la Compagnie L'Aurore 13h45 - 15h15	7 Mamans à Vélo 9h30 Café parents Parentalité positive avec Alexandre Labattut 14h - 16h Courses solidaires 14h	8 Sport Santé - Multisport niveau débutant 9h - 10h S'exprimer en Français 10h - 11h30 Atelier bien-être Villa Saada 11€ départ 13h30
11 Cuisine et repas partagé 9h - 13h30 Jeux de société départ 14h Activités manuelles 16h - 17h00	12 Café habitants au Musée départ 9h30 Couture 10h et 16h T Connect Thé 14h30 - 16h Jardin 14h30	13 Atelier Expression 14h30 - 16h	14 Mamans à Vélo 9h30 Café parents avec Infodroits 14h30 - 16h30	15 Sport Santé - Multisport niveau débutant 9h - 10h S'exprimer en Français 10h - 11h30 Bien-être futurs parents et parents de bébé 14h15
18 Cuisine et repas partagé 9h - 13h30 Cours de Français 9h - 11h50 Jeux de société départ 14h	19 Café habitants 9h30 - 11h30 Couture 10h et 16h T Connect Thé 14h30 - 16h Jardin 14h30	20 Atelier parent-enfant Création de jeux de société 14h30 - 16h Loto à la Maison des Séniors : départ 13h30	21 Mamans à Vélo 9h30 Café parents sur le budget avec L'UDAF 14h30 - 16h30 Courses solidaires 14h	22 Sport Santé - Multisport niveau débutant 9h - 10h S'exprimer en Français 10h - 11h30 Marathon des pages à l'EHPAD 10h - 17h
25 Cuisine et repas partagé 9h - 13h30 Cours de Français 9h - 11h50 Jeux de société départ 14h Activités manuelles 16h - 17h00	26 Café habitants 9h30 - 11h30 Couture 10h et 16h T Connect Thé 14h30 - 16h Jardin 14h30	27 Atelier Expression 14h30 - 16h	28 Mamans à Vélo 9h30 Café parents entre nous 14h - 16h	29 Sport Santé - Multisport niveau débutant 9h - 10h S'exprimer en Français 10h - 11h30

■ ENFANTS ET PARENTS FAMILLES
■ PARENTS
■ TOUT PUBLIC

Les informations municipales :

- A partir de Février, campagne de recensement des bacs « ordures ménagères » dans le cadre de la mise en place de la TEOMI (taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative) ; pour en savoir +, suivez ce lien : [Comprendre la TEOMI - Val de Garonne Agglomération \(vg-agglo.com\)](http://vg-agglo.com) Si vous n'avez pas eu la visite des ambassadeurs du tri, rendez-vous dans les locaux de Val de Garonne Agglomération, place du marché à Marmande

Questions des habitants :

- Pourquoi 3 collectes hebdomadaires en centre-ville pour le bac gris ; la réduction du nombre de collecte pourrait être une piste d'économie car le bac gris est de moins en moins rempli.

Les projets municipaux en cours :

Les travaux de requalification de la place Clémenceau et des rues Ch de Gaulle, Boyé et du Palais : depuis le 22/01 et jusqu'au 19/07, les rues précitées sont en travaux.

Rue Charles de Gaulle :

- L'ensemble des réseaux a été repris.
- La pose en pavés des caniveaux est achevée de la rue Puygueraud jusqu'à la rue Courret.
- Le dallage des trottoirs est en cours.
- La bande de roulement sera posée en fin de chantier.

Entre la rue Courret et la place Clemenceau :

- La démolition est achevée et la reprise des réseaux est en cours.

Place Clemenceau :

- Les ombrières sont posées.
- Le pavage est en cours : 4 couleurs différentes pour limiter la réverbération.
- Les massifs sont en cours de remplissage avec plusieurs couches de terre, de terre allégée et paillage pour respecter la contrainte de poids au-dessus du parking souterrain.
- Chaque jardinière sera équipée d'une goutte à goutte et d'un système drainant pour évacuer les excès d'eau.
- Les arbres ont été coupés d'une part car un tilleul était mort suite à une échaudure et les 2 autres présentaient une extension racinaire incompatible avec le prochain dallage.
- Ils seront remplacés par 2 érables platanes colonnaires et un érable rouge et seront installés dans des fosses de plantation qui favoriseront leur développement.
- Les fouilles archéologiques ont débuté depuis le 11/03 pour une durée de 3 semaines. A l'issue de cette période, la construction du local enterré reprendra.

Le rendu piéton est prévu fin juin et le rendu à la circulation des véhicules est prévu fin juillet.

Le parking souterrain reste accessible depuis la rue L. Faye ou depuis le square de Verdun et est gratuit pendant 1h30mn, ce qui permet de se rendre dans les commerces.

Pour en savoir + , suivez le lien suivant : [Réaménagement de la place Clemenceau, Palais, Boyé , De Gaulle - Ville de Marmande \(mairie-marmande.fr\)](http://mairie-marmande.fr)



Le plan propreté : état d'avancement des 10 actions proposées

1. Communication : 2 publications dans le journal municipal ; campagne d'affichage (32)
2. Relevé de propreté des rues : toutes les rues du centre-ville et 54 rues extérieures
3. Réorganisation du service propreté : modification des horaires de 2 agents (un 2^{ème} passage en après-midi et recrutement d'un agent à temps partiel)
4. Acquisition de matériel : achat de 2 balayeuses 466 387€
5. Intervention coordonnées régies : voirie+ espaces verts +propreté 25 rues réalisées
6. Redéploiement des corbeilles : acquisition et installation de 21 corbeilles en bi-flux 36 901€
7. Lutte contre des déjections canines : 15 bornes à poche et poubelles installées : 13 186€
8. Limiter la prolifération des pigeons : 2429 pigeons piégés, 11 cages installées, effarouchement, 12 courriers pour nichage dans logements 11 388€
9. Toilettes publiques : remise en état et entretien en cours
10. Verbalisation : caméras chasseurs sur lieux de dépôts sauvages - amende prévue 135€

Les informations et projets de quartier :

Les récentes inondations, notamment en bord du Goret et sur le lieu-dit Coussoulat relancent les demandes envers les services GEMAPI et le syndicat de l'Avance.

M. le Maire a rencontré et soutenu les coussanais inondés en Février dernier.

Pour rappel, la **GE**stion des **Milieu**x **A**quatiques et la **Pr**évention des **In**ondations est une compétence de Val de Garonne Agglomération.

La GEMA (gestion des milieux aquatiques) a été déléguée au syndicat de l'avance Ourbise sur le secteur concerné par Coussan

Ce dernier vient d'être restructuré avec un nouveau président, M. Jean-Marie Gouyou, maire de Villefranche du Queyran et un nouveau technicien rivière Sébastien Fiévier.

Il a été demandé à ce technicien de présenter un plan d'urgence concernant les situations récurrentes qui impacte le territoire.

M. Prévot et M. Marinières se portent volontaires pour le rencontrer et lui présenter le secteur, ses particularités, son histoire, les étapes de modelage du Goret, les digues, ...

La question de l'entretien des berges est posée : les propriétaires riverains des cours doivent entretenir les berges jusqu'au milieu du lit : en cas de litige, le syndicat peut faire les travaux en refacturant le coût des opérations aux propriétaires.

Certaines actions sont soumises à autorisation, comme curer, dessoucher, modifier : un dossier doit être présenté à la DDT (directoire départementale des territoires), qui validera ou pas la demande. Le syndicat peut accompagner les propriétaires dans ces démarches administratives.

Autrefois, il existait un syndicat de propriétaires qui entreprenait les travaux : regret que ce dispositif n'existe plus

ci-dessous, en cliquant sur le lien, la plaquette d'entretien

[FLYER-COURS-DEAU-final.pdf \(smatgm.fr\)](#)

A noter : une vanne sur la Tissouenque est en panne

Ateliers mémoires de Coussan : déjà 2 rencontres (26/01 et 11/03)

Près de 15 coussanais se sont retrouvés ce lundi 11/03 aux archives municipales pour partager des anecdotes, des souvenirs autour de la vie du quartier, de l'école, des inondations...

Identification de photos, lecture de carte, tablette numérique, ...différents supports ont permis d'ouvrir les discussions. « Et si nos expériences servaient aux prochaines générations de coussanais » : tel sera le thème de la prochaine rencontre en avril.



Extension parking école et aménagement d'un espace convivial : lors de la dernière rencontre de quartier, il a été demandé la possibilité de retirer les plots sur le parking de l'école pour permettre plus de stationnements lors de certaines manifestations ou cérémonies ; cette partie n'est pas goudronnée (et ne le sera pas en raison du budget que cela nécessite) et le stationnement n'est pas garanti en période humide ; il est possible d'enlever les chaînes entre les plots à la demande.

Quant à la réalisation d'une zone conviviale (bancs et tables pour pique-niquer), cette demande ne semble plus opportune ; il semblerait préférable de remettre en état l'espace du hameau, plus fréquenté.

Dans le cadre d'un **chantier citoyen**, plusieurs habitants souhaiteraient repeindre le pont de la Baradasse au niveau du hameau.

Fabienne Roussille se rapproche des services techniques pour appréhender les contraintes liées à cet ouvrage et les mesures de sécurité à mettre en œuvre pour la réalisation de cette action.

Les habitants prennent à leur charge la mobilisation citoyenne et le choix de la date de l'intervention . A suivre...

Les foulées marmandaises :

Le 7 avril prochain, à l'initiative de l'USM Athlétisme, plusieurs courses sillonneront la ville (rando 10km, courses de 5 et 10 km, semi-marathon).

L'idée est d'associer les habitants pour :

- Animer le passage des coureurs, faire du bruit, encourager
- Encadrer la course : 60 personnes pour sécuriser le passage des coureurs
- Participer aux courses

Contact : 06.98 77.08.71/ 06.86.03.10.42 lesfouleesdelusma@gmail.com

S'inscrire aux courses en suivant ce lien : <https://chrono-start.com/events/les-foulees-de-lusma-434-699/>

Le 23 juin prochain, l'association ATP propose « un dimanche à Coussan » : concert, repas, bal

Questions diverses :

- À nouveau les habitants relèvent la mauvaise qualité de l'enrobé routier sur la D933 entre la carrosserie et le rond-point de Pont des Sables : voici la réponse du conseil départemental du Lot et Garonne, direction des infrastructures et de la mobilité
Cette section est programmée en 2025. Si des reliquats de crédits sont disponibles en 2024, elle remontera dans la programmation mais il est, à ce stade, trop tôt pour s'engager.
- Toujours sur ce secteur, la présence d'un immense roncier empêche la circulation des piétons, qui sont désormais obligés de marcher sur la piste cyclable
- Au niveau du parc de loisirs (ancienne gravière), il semble que de nombreux pneus soient stockés en zone inondable ; les habitants craignent qu'en cas d'inondation, ces pneus soient emportés et qu'ils créent des dégâts en aval.
- L'accessibilité au niveau de l'ancienne école est-elle prévue ? Une adhérente de l'association en fauteuil roulant doit être portée pour accéder aux animations de cette association.
- Est-il possible de repeindre les échelles de crue sur le quartier ?
- Route de Laubaney, au niveau du n°1228, un défaut de voirie provoque une énorme flaque, gênant l'entrée d'un riverain

Rappel du numéro vert, permettant de signaler les besoins d'interventions au quotidien sur l'éclairage public, voirie-nids de poule, propreté- dépôts sauvages... :

0 800 658 454